

REGLEMENT ANNEXE U18 DISTRICT **SAISON 2018-2019**

Joueurs nés en 2001 ou 2002 ou 2003
(autorisation de faire jouer ni U15 ni U19)

Ballon n° 5 – Terrain foot à 11 – Temps de jeu : 2 x 45 mn

Article 1 : Organisation

Le championnat des U18 est ouvert à toutes les équipes U18 du district n'opérant pas en championnat régional.

En début de chaque saison sportive sera proposée, selon les critères définis par la commission Coupes & Championnats, l'organisation du championnat U18.

Article 2 : Brassage U18 « Départemental 1 »

Le championnat Brassage « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller simple.
- 1 poule de 8 équipes
 - ⇒ A l'issue de cette phase, X équipes accéderont sur volontariat, si elles en ont vocation, au championnat U17 D1 tandis que les 4 meilleures équipes accéderont, si elles en ont vocation, à la D1. Enfin, toutes les autres équipes intégreront la D2. (cf tableau récapitulatif)

Article 3 : Brassage U18 « Départemental 2 »

Le championnat Brassage « Départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en match aller simple.
- 1 poule de 8 et 1 poule de 9 équipes.
 - ⇒ A l'issue de cette phase, X équipes accéderont sur volontariat, si elles en ont vocation, au championnat U17 D1 tandis que la meilleure équipe de chaque poule accèdera, si elle en a vocation, à la D1. Enfin, toutes les autres équipes intégreront la D2 (cf tableau récapitulatif).

Article 4 : U18 Départemental 1

Le championnat D1 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
- 1 poule de 6 équipes (composées des 4 équipes retenues à l'issue du Brassage U18 « Départemental 1 » et des 2 équipes retenues à l'issue du Brassage U18 « Départemental 2 »)

⇒ A l'issue de ce championnat, l'équipe classée 1^{ère} de la poule sera championne du Cher U18 D1 2018 - 2019.

Article 5 : U18 Départemental 2

Le championnat D2 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
- X poules de X équipes (composées des équipes issues du Brassage U18 « Elite » et des équipes du Brassage U18 « Espoir » ainsi que des équipes nouvellement engagées).
 - ⇒ A l'issue de ce championnat, les équipes classées 1^{ère} de leur poule seront championnes du Cher U18 D2 2018 - 2019.

Article 6 : U17 Départemental 1

Le championnat U17 D1 se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en match aller - retour.
- 1 poule de 6 équipes (composées des équipes issues du Brassage U18 « Elite » et/ou du Brassage U18 « Espoir » retenues sur volontariat).
 - ⇒ A l'issue de ce championnat, l'équipe classée 1^{ère} de la poule sera championne du Cher U17 D1 2018 - 2019 et accèdera, si elle en a vocation, au championnat U18 R2 pour la saison 2019 - 2020 (cf tableau récapitulatif).

Article 7 : Coupes F. Sineau et G. Pichonnat

Tous les clubs U18 seront automatiquement engagés en Coupe G. Pichonnat tandis que tous les clubs U18 régionaux auront la possibilité de s'engager (1 équipe par club). A l'issue du 1^{er} tour, les équipes éliminées disputeront la Coupe F. Sineau

Article 8 :

Les cas non prévus au présent règlement annexe seront étudiés par la Commission Championnats et Coupes conformément aux prescriptions des règlements de la Ligue du Centre et des règlements généraux de la Fédération ou dans l'esprit de ces règlements.